

La 'class action' contre l'iPod Nano fait tâche d'huile

La grogne monte, les avocats fourbissent leurs armes... La procédure d'action collective (class-action) menée par les possesseurs mécontents de l'iPod Nano est aujourd'hui mondiale.

Jusqu'ici organisée par les consommateurs américains, cette procédure englobe désormais les plaintes d'utilisateurs anglais et mexicains. Une bien mauvaise nouvelle pour Apple. Rappelons que le dernier « bijou » d'Apple, qui a tout misé sur la miniaturisation, est particulièrement sensible aux chocs et aux rayures. Un défaut gênant, qui, il faut bien l'admettre, est particulièrement embarrassant pour un lecteur de musique portable. « *Les iPod Nano s'égratignent excessivement durant un usage normal. Apple savait que son iPod Nano possède un défaut de fabrication. L'écran peut rapidement être endommagé, ce qui rend l'appareil inutilisable. En cela, Apple viole les lois sur la protection des consommateurs* », explique les avocats des consommateurs. Le Tribunal du district nord de la Californie (lieu où est basé Apple) devra donc désormais traiter ces nouvelles plaintes contre Apple. La procédure de class action permet à des utilisateurs victimes d'agir de façon groupée pour obtenir une réparation collective. Depuis le 6 septembre Apple a vendu plus d'un million d'iPod Nano et les analystes estiment qu'environ **10** millions de Nano seront en circulation d'ici le 31 décembre 2005. Si cette class action prend encore de l'ampleur, le mastodonte de Cupertino a du souci à se faire.